L'escalade américaine contre Credit Suisse alarme Berne

CONFLIT FISCAL • *La grande banque aurait demandé au Conseil fédéral qu'il l'extraie du bourbier judiciaire grâce au droit d'urgence, comme UBS.*

Le président exécutif de Credit Suisse Brady Dougan veut convaincre l'actionnariat du groupe de la bonne volonté de ses dirigeants. KEYSTONE

Les Etats-Unis resserrent l'étau sur Credit Suisse. Selon plusieurs journaux dominicaux alémaniques, le numéro deux bancaire suisse a demandé au Conseil fédéral qu'il l'extraie de son bourbier judiciaire grâce au droit d'urgence, dans le cas où la banque n'arriverait pas à résoudre autrement le cas d'un ancien employé mis en cause par la justice américaine. Le Gouvernement avait déjà autorisé UBS à livrer les données de ses clients, levant le secret bancaire. D'après des sources non spécifiées, le Conseil fédéral a discuté de cette solution, mais l'a écartée.

Mercredi dernier, les autorités américaines avaient annoncé qu'un banquier suisse ayant des liens étroits avec Credit Suisse avait reconnu avoir aidé de riches Américains à frauder leur fisc avec la complicité d'autres banquiers. En plus de réclamer des aveux, noms de clients et autres documents, les Américains pourraient bien amender le géant bancaire suisse à hauteur de plusieurs milliards de francs, une somme encore plus importante qu'attendu.

Plainte pénale évoquée

Ces derniers jours, plusieurs journaux dont le «Wall Street Journal» et le «New York Times» ont fait mention de la préparation d'une plainte pénale contre Credit Suisse par des procureurs américains. Interrogée sur cette plainte pénale, la grande banque a refusé tout commentaire.

Dans son rapport trimestriel publié vendredi, elle insiste auprès de ses actionnaires sur les efforts entrepris afin de mettre fin à son conflit avec Washington. Le président Urs Rohner et le CEO Brady Dougan renvoient aux points qui ont déjà pu être réglés au début de l'année. Ils citent l'accord à l'amiable passé en mars avec la Federal Housing Finance Agency et celui conclu en février avec la Securities and Exchange Commission.

Au début avril, on apprenait que le numéro deux bancaire suisse avait fortement augmenté ses provisions affectées au bras de fer avec les Etats-Unis. Elles ont été relevées de 425 millions pour atteindre la somme de 720 millions de francs. Un rapport du Sénat, publié en février, avait révélé que l'établissement a abrité à son pic, en 2006, les comptes de plus de 22 000 clients américains, d'un montant total de 10 à 12 milliards de dollars (jusqu'à 10,5 milliards de francs au cours actuel), en grande partie non déclarés.

Visite non annoncée

Ces questions ont probablement été évoquées, vendredi soir à Washington, par la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf et le ministre américain de la Justice Eric Holder. Le Département fédéral des finances (DFF) n'a toutefois rien communiqué à ce sujet. Les discussions ont notamment porté sur le programme des Etats-Unis visant à régler le différend fiscal avec les banques qui ne font pas l'objet de poursuites judiciaires outre-Atlantique. La Suisse s'engage pour que les établissements helvétiques ne soient pas moins bien traités que les autres banques, a communiqué le DFF.

Pour cette visite non annoncée dans la capitale américaine, la conseillère fédérale était accompagnée par Jacques de Watteville, chef du Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales (SFI), ainsi que des représentants du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et du Département fédéral de justice et police (DFJP). ATS/LIB

EN BREF

MULTINATIONALE TYCO

Adieu la Suisse, bonjour l'Irlande

Après le géant des services et équipements pétroliers Weatherford, la société Tyco, active dans le domaine de la sécurité, a aussi annoncé qu'elle voulait transférer son siège social en Irlande. Les deux multinationales américaines invoquent l'initiative Minder pour expliquer leur choix. Le siège suisse de Tyco est sis à Näfels (GL). En Suisse romande, le groupe dispose de succursales à Préverenges (VD) et Meyrin (GE). ATS

MONTRE CONNECTÉE

Swatch réagit face à l'iWatch

Swatch hausse le ton face au groupe Apple. Pomme de discorde entre les deux marques: l'iWatch d'Apple. L'entreprise horlogère suisse estime que le risque de confusion est grand avec l'iSwatch. Swatch Group va lancer une procédure contre Apple «dans tous les pays où la marque est présente», a expliqué Serena Chiesura, responsable de la communication du groupe, sur le site d'informations en ligne watson.ch. ATS

VOIE BILATÉRALE

Un vote populaire dans deux ans

Le peuple devra se prononcer dans deux ans sur les accords bilatéraux avec l'Union européenne, selon Didier Burkhalter (PHOTO KEYSTONE)**. Pour le président de la Confédération, interviewé par la «NZZ am Sonntag» et la «SonntagsZeitung», le parcours sera d'ici là «semé d'embûches». De son côté, le conseiller fédéral Ueli Maurer soutient la stratégie du gouvernement, contrairement à son parti, l'UDC: «Il n'est pas juste d'insinuer que le Conseil fédéral fera de toute façon des compromis» avec l'UE, déclare-t-il dans une interview à la «SonntagsZeitung».** ATS

ÉPENDES (VD)

Un forcené arrêté par la police

Un habitant de la commune d'Ependes (VD) s'est retranché dans son appartement hier matin vers 5 h 30. Ce Suisse de 45 ans, potentiellement dangereux, a été appréhendé cinq heures plus tard par des hommes du Détachement d'action rapide et de dissuasion (DARD). Susceptible d'utiliser des produits inflammables, le forcené avait également été mêlé à des conflits de voisinage et des déprédations sur des objets publics. ATS

TRANSPORT FERROVIAIRE

25 milliards en 10 ans pour le rail

La Confédération a glissé au total 25,6 milliards de francs aux CFF au cours des dix dernières années, selon l'hebdomadaire alémanique «Schweiz am Sonntag». Cette somme comprend notamment des subventions pour le trafic régional et le trafic marchandises, le coût des mesures antibruit et des aménagements pour personnes handicapées ainsi que des prêts pour des projets d'infrastructures. ATS

MANIFESTATIONS SPORTIVES

Les délits explosent à l'abord des stades

Entre les échauffourées après la finale de la Coupe de Suisse à Berne et la violence des fans du club zurichois Grasshopper après une rencontre à Bâle, la question de la sécurité occupe le monde du football en Suisse. L'Office fédéral des statistiques (OFS) vient encore d'en donner la preuve par les chiffres. En 2013, on a dénombré 258 délits liés à la violence et survenus proches des stades, selon les statistiques policières de la criminalité. Soit 13% de plus que l'année précédente, où 228 infractions avaient été signalées, a indiqué la «SonntagsZeitung» sur la base des statistiques de l'OFS.

C'est la première fois depuis 2011 que la violence des fans augmente à nouveau près des stades, après une pause momentanée en 2012. L'augmentation du nombre d'actes violents et de menaces contre les forces de l'ordre est particulièrement significative. Alors qu'en 2012, on recensait 29 cas d'agressions physique ou verbale contre des policiers, il y en a eu 52 en 2013, soit 85% de plus.

L'OFS a comptabilisé les délits perpétrés dans et autour d'enceintes sportives – les stades, les terrains de football et les patinoires – et notifiés comme tels par la police. Le football et le hockey sont les sports les plus concernés. Directeur de l'Association suisse de football (ASF), Claudius Schäfer se déclare inquiet de cette hausse. ATS

Manor tient à sa vitrine sur la Bahnhofstrasse

ZURICH • *Le détaillant refuse la hausse de loyer exigée par son bailleur. La querelle tourne à l'affaire d'Etat.*

ARIANE GIGON, ZURICH

Lors de la dernière fête du «Sechseläuten», lorsque le cortège des corporations est passé à l'angle du numéro 75 de la Bahnhofstrasse, les oreilles des responsables de Swiss Life ont dû siffler très fort. Depuis quelques jours en effet, le mécontentement ne cesse d'enfler contre l'assureur-vie, qui veut imposer un triplement du loyer aux locataires de cet immeuble – dont Manor. La marque se bat non seulement en justice, mais aussi dans l'opinion publique. Plus de 600 personnes ont déjà signé un appel pour exprimer leur soutien, nominalement, et une page sur un réseau social a déjà 1500 abonnés.

Le différend entre Manor et Swiss Life a éclaté il y a plusieurs mois sur la place publique. Pour certains, il ne s'agissait que d'un épisode de plus dans la disparition des petites marques «locales» au profit de magasins de luxe et de chaînes internationales d'habillement. Mais très vite, Manor a occupé une place différente dans la discussion. Soudain, c'est un groupe pesant environ deux milliards de chiffre d'affaires, et comptant 64 enseignes au total, qui est menacé.

Manor se bat en justice tout en mobilisant l'opinion publique. Les rangs des sympathisants grossissent de jour en jour. KEYSTONE

Le conflit entre Manor et Swiss Life s'est aggravé en l'espace de quelques mois. Une procédure de conciliation pour les questions de baux a échoué et l'affaire est désormais devant le Tribunal des baux. «Le contrat stipulant que le locataire – c'est-à-dire Manor – utilise la surface pour un grand magasin, nous avons demandé à plusieurs reprises une offre correspondant aux conditions du marché des grands magasins, mais en vain, précise Elle Steinbrecher, porte-parole de Manor. Nous accepterons de voir le loyer relevé, mais pas dans la proportion exigée par Swiss Life, soit trois fois plus.»

«Nous estimons avoir fait une offre correspondant aux conditions du marché, réplique Florian Zingg, porte-parole de Swiss Life. Il ne peut pas s'agir de subventionner un groupe comme Manor grâce à un tarif préférentiel! Ni Manor, ni Swiss Life ne pratiquent la charité et nous avons des comptes à rendre à nos assurés. Le tribunal aura donc à trancher si Manor ne peut ou ne veut pas payer le loyer que nous exigeons.» L'assureur-vie admet en revanche qu'avec la durée du précédent contrat (30 ans), «l'adaptation du prix du loyer peut paraître, au premier abord, très importante».

Propriété du groupe Maus Frères, Manor n'a pas ménagé ses efforts pour trouver des soutiens à Zurich. Une «communauté d'intérêts» a vu le jour. Argument principal: «Sans un tel grand magasin, il n'y aura plus que du luxe et des chaînes internationales sans caractère au centre-ville», explique la journaliste Esther Girsberger, qui dirige l'organisation. L'auteure ajoute que «dans le cas de Manor, il est important de garantir l'accès du public à l'intérieur du bâtiment, qui a une grande valeur architecturale et dont l'utilisation pourrait être protégée». I